



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 17 Juin 2015

Date de la convocation 08 Juin 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULIHERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.DIDELET Serge, M.RODRIGUEZ Joseph à M.COSTES Jean</p>

Objet : Motion de soutien aux salariés de l'entreprise Irrifrance.

Monsieur David CHALOT, secrétaire du comité d'entreprise d'Irrifrance Groupe accompagné de membres du comité d'entreprise remercie les délégués de lui permettre cette prise de parole, afin de faire part au Conseil communautaire de la situation extrêmement difficile que cette société vit actuellement.

Il remercie les délégués communautaires de les avoir soutenus au mois d'octobre et novembre 2014, ce qui dans la synergie de toutes les actions, à permis d'obtenir de Monsieur VALLS, 1^{er} Ministre, le déblocage des dossiers Coface (compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Aujourd'hui la Communauté de communes est à nouveau sollicitée pour obtenir un accompagnement de la BPI (banque d'investissement publique)

Dernièrement des rencontres ont été organisées ou programmées avec le Sénateur Jean Pierre GRAND, le Député Frédéric ROIG, la collaboratrice du Député et Président du Conseil départemental Kléber MESQUIDA, le Sénateur Robert NAVARRO et le Sénateur Henri CABANEL sur ce dossier.

Les membres du Comité d'entreprise proposent au Conseil communautaire de prendre une position par le biais d'une motion, dont Monsieur VALERO donne lecture :

« Les délégués communautaires de la Communauté de Communes du Clermontais réunis en séance plénière le 17 juin 2015 s'adressent à Monsieur le 1^{er} Ministre pour qu'il intervienne auprès de la Direction de la BPI pour accompagner les projets de développement économique de l'entreprise IRRIFRANCE.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez en novembre arbitré favorablement les dossiers bloqués par la Coface. Aujourd'hui les difficultés perdurent à cause d'un refus de la BPI de recevoir l'actionnaire d'IRRIFRANCE Monsieur Aïdi pour envisager un soutien auquel a droit toute entreprise française. Ce blocage annule votre bienveillance manifestée en novembre par votre arbitrage et porte préjudice à votre soutien antérieur.

Nous savons l'intérêt que porte votre gouvernement à lutter contre le chômage. Vous souhaitez développer une aide aux PME, il est donc temps de soutenir les emplois qui existent soit 100 sur notre site de PAULHAN.

Fin mai, notre entreprise vient d'obtenir le premier prix d'innovation pour son pivot solaire au salon international HydroGaïa qui s'est tenu à MONTPELLIER et nous avons un protocole d'accord avec le Sénégal.

Aujourd'hui un contrat avec l'Egypte portant sur 14 pivots solaires à été signé. Irrifrance peut retrouver son dynamisme. Nous vous demandons d'accompagner nos projets et notre développement par un nouvel arbitrage favorable auprès de la BPI. »

Le conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPORTE son soutien aux salariés de l'entreprise Irrifrance.

Pour extrait

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150706-2015-06-17-26-DE
Date de télétransmission : 07/07/2015
Date de réception préfecture : 07/07/2015